



grandir

ensemble



LE MAGAZINE D'ACTION ENFANCE
N° 86 / juin 2015 / 0,75 EURO

www.actionenfance.org

« Parce que
rien n'est joué
d'avance »
p. 03

Service de Suite
Favoriser
l'autonomie
des jeunes
p. 08

04

Premier accueil en Village

Des enfants attendus



14

Une année
de théâtre
d'improvisation

Grandir ensemble

28, rue de Lisbonne, 75008 Paris /
Tél. : 01 53 89 12 34 /
Fax : 01 53 89 12 35 /
CCP 17115-61 Y Paris.

Directeur de la publication :
Pierre Lecomte.

Responsable éditoriale :
Isabelle Guénot.
Rédaction : Géraldine Dao,
Isabelle Guénot.

Crédits photos : ACTION ENFANCE,
Thinkstock, Plain picture, Fotolia,
X. Renaud, Corbis, D.R.

**Conception graphique
et réalisation :** Unédite
Impression : Imprimerie
La Galiote-Prenant.
Imprimé sur Condat 90 g.

Prix du numéro : 0,75 €.

Abonnement : 3 €.

ISSN : 1624 4540.

Dépôt légal : 2^e trimestre 2015.



Défendre et accueillir l'enfance en danger

– ACTION ENFANCE est engagée depuis bientôt 60 ans pour la défense et la protection de l'enfance en danger, en France.

L'année dernière, et cette année plus particulièrement, nous avons participé activement à la réflexion sur la nouvelle loi, votée récemment en première lecture à l'Assemblée Nationale et proposant des évolutions importantes de la Protection de l'Enfance.

Nous avons ainsi pu apporter notre vision, fondée sur notre expérience et nos spécificités, sur l'évolution du cadre juridique qui permettrait de garantir, dans la durée, la stabilité des enfants placés pour une longue durée et dont on sait que le retour en famille est compromis, même sur le long terme (voir p 11).

Par ailleurs, ACTION ENFANCE a souhaité promouvoir l'ensemble de notre secteur et sensibiliser les esprits avec une campagne télévisée qui affirme, au travers d'images fortes, qu'aucun mur n'est infranchissable pour tout enfant accueilli, accompagné avec bienveillance et disponibilité, notamment au sein de nos Villages d'Enfants (page ci-contre).

Parce que rien n'est joué d'avance, notre mission première demeure l'éducation d'enfants en danger au sein de nos Villages. Le dossier de ce numéro de *Grandir* vous fait découvrir notre manière d'accueillir un nouvel enfant, une nouvelle fratrie, avec toute l'attention que cette première rencontre requiert de la part de nos équipes éducatives.

Un premier accueil dont certains anciens des Villages se souviennent encore et racontent avec émotion (voir la vidéo *Grandir* dans un Village d'Enfants sur www.actionenfance.org).

Un accueil que nous nous efforçons d'offrir à de plus en plus d'enfants en construisant, simultanément, deux nouveaux Villages d'Enfants : Écuellen en Seine-et-Marne et Monts-sur-Guesnes dans la Vienne. Ces deux nouveaux établissements sortiront de terre au cours des prochains mois, grâce à votre soutien fidèle et à votre générosité. Nous vous en remercions chaleureusement.

À tous et à chacun d'entre vous, je souhaite de passer un très bel été.

Phong Guillen
Directeur général

04

Premier accueil en Village
Des enfants attendus

03 / l'événement

→ Faire connaître l'action de la Fondation

04 / le dossier

→ Des enfants attendus

→ Soigner l'accueil pour faciliter l'adaptation

08 / se reconstruire

→ Favoriser l'autonomie des jeunes

10 / comprendre

→ S'ouvrir sur l'extérieur

11 / la Fondation et vous

→ Une proposition de loi pour
renforcer la protection de l'enfant

→ Hommage à Jacqueline Roisin

→ Léon de Bruxelles. Un partenaire très actif

→ Tournoi des 6 stations

→ Essilor équipe les Villages

→ 21^e ovalie de l'École polytechnique
Lassale à Beauvais

→ Sénégal : des nouvelles de nos boursiers

→ Transmettre : Participer à la construction
des futurs Villages

14 / 90 jours

→ Une année de théâtre d'improvisation

→ Atelier déco à Bar-le-Duc

→ Animations autour de l'âne

→ Portes ouvertes aux lycéens

→ Opération sauvetage de crapauds

Pour des raisons de confidentialité,
nous avons modifié les photos et les prénoms
des enfants de nos articles.



l'événement_

LE FAIT MARQUANT
DU TRIMESTRE

« Parce que rien n'est joué d'avance »

chiffres
clés

Faire connaître l'action de la Fondation

Du 30 mars au 12 avril 2015, ACTION ENFANCE a lancé une grande campagne de communication autour d'un spot publicitaire diffusé sur les écrans de France Télévisions. Objectif : faire connaître l'action de la Fondation et interpeller sur la cause de la Protection de l'Enfance.

Pour sa grande campagne de communication nationale, ACTION ENFANCE a réalisé un film publicitaire pour illustrer l'idée que « rien n'est joué d'avance ». Diffusé sur les chaînes de France Télévisions, le spot TV souligne l'importance du devenir des enfants et des jeunes placés. « La Fondation est convaincue que chaque enfant placé a besoin d'un accompagnement personnalisé dans la durée pour devenir un adulte autonome et accompli, et ainsi trouver sa place dans la société », précise Isabelle Hoareau, directrice de la Collecte et de la Communication d'ACTION ENFANCE. Le film utilise des symboles forts pour montrer les difficultés auxquelles sont confrontés ces enfants et les étapes clés qu'ils doivent franchir pour devenir adultes.

LA CAUSE DE LA PROTECTION DE L'ENFANCE

Tout l'enjeu de cette campagne de communication était de faire connaître ACTION ENFANCE, l'accompagnement au quotidien des enfants placés à la Fondation étant pour partie assurée par la générosité du public. « Nous souhaitons mettre la lumière sur la cause de la Protection de l'Enfance en France, trop souvent abordée sous un angle dramatique, reprend Isabelle Hoareau. Grâce à un accompagnement dans la durée et de

qualité, comme celui qu'offre ACTION ENFANCE, une majorité d'enfants placés deviennent des adultes autonomes et bien insérés dans la société. Mais face à l'augmentation des besoins de la Protection de l'Enfance et des sollicitations des associations, nous devons trouver de plus en plus de fonds privés pour financer nos actions : la télévision est le média qui nous permet de toucher le plus de monde. »

Le film publicitaire de cette campagne a réuni une équipe de professionnels impliqués et engagés. L'agence LIMITE a conçu le film, Benjamin Nicolas l'a réalisé, et la société de production Satellite My Love a pris à sa charge une grande partie de sa réalisation. « Sans cela, nous n'aurions pas pu financer un spot d'une telle qualité. De même, nous avons bénéficié du tarif "Grandes Causes" appliqué par les chaînes de télévision pour accéder aux écrans à un coût préférentiel », conclut Isabelle Hoareau.

ISABELLE HOAREAU, DIRECTRICE
DE LA COLLECTE ET DE LA COMMUNICATION



« Le film illustre l'idée qu'en offrant un cadre sécurisant, stable et épanouissant, ACTION ENFANCE aide les enfants placés à traverser des épreuves qui pourraient leur paraître infranchissables. »

La campagne de communication

30 secondes, c'est la durée du spot TV diffusé du 30 mars au 12 avril 2015

170 000 vues sur YouTube en deux semaines

350 000 personnes touchées sur Facebook.com/actionenfance

15 000 000 spectateurs ont vu le spot au moins une fois

Financé grâce à vos dons



— Garants du projet de la Fondation, les Villages et Foyers d'ACTION ENFANCE décident de l'admission d'un enfant en privilégiant l'accueil des frères et sœurs, mais aussi en tenant compte de l'intérêt de l'enfant et de l'organisation du Village. Les temps d'accueil et d'adaptation des enfants varient ensuite en fonction de l'histoire de chacun.



Premier accueil en Village

Des enfants attendus



Lorsque Justine est arrivée au Village de Cesson (Seine-et-Marne) avec son frère et sa sœur, elle a bénéficié de conditions d'accueil optimales. *«Elle est venue d'abord une première fois, un après-midi, avec sa famille d'accueil, raconte Françoise Lefèvre, éducatrice familiale. Huit jours plus tard, elle est revenue une journée complète, seule cette fois-là. Nous avons parlé installation, et je l'ai emmenée choisir sa chambre. C'était très impliquant pour elle.»* Au retour, Justine n'avait qu'une hâte : venir habiter au Village pour s'installer dans sa nouvelle chambre.

L'ADMISSION AU CAS PAR CAS

Il n'est pas toujours possible de mettre en place ce temps d'accueil. Souvent, l'adaptation va se faire en fonction des conditions d'admission, et donc de la situation des enfants qui arrivent dans les Villages. Les établissements reçoivent des dossiers de la part des maisons départementales de solidarité, de l'Aide sociale à l'enfance (ASE), des structures chargées d'Action éducative en milieu ouvert (AEMO), ou encore de l'Institut départemental de l'enfance et de la famille (IDEF)... Ils décrivent la problématique de l'enfant qui est souvent déjà placé.

Le premier critère d'admission est la fratrie. Ensuite, chaque établissement étudie les dossiers selon les places qui peuvent se libérer dans le Village et la composition des fratries. *«L'organisation et le projet de l'établissement peuvent rendre difficile l'accueil d'enfants trop jeunes, explique Marie-Claire Carof, directrice du Village de Boissettes (Seine-et-Marne). Par exemple, ici, certaines chambres des maisons accueillent deux enfants : ils doivent donc pouvoir la partager. Nous regardons aussi l'âge de la fratrie : à Boissettes, la structure des maisons n'est pas adaptée aux fratries composées uniquement d'adolescents. Enfin, nous restons attentifs à la formation des professionnels en choisissant des éducateurs spécialisés et stables dans l'établissement pour s'occuper des tout-petits.»*

DU TEMPS POUR CONNAÎTRE L'ENFANT

Entre le moment où la demande d'admission est acceptée et l'arrivée effective des enfants, il peut s'écouler plusieurs semaines. C'était le cas pour Justine, qui a ainsi eu le temps de prendre ses marques. En amont, des moments de rencontre sont organisés



« Une fratrie a demandé, dès le lendemain de son arrivée, s'ils pouvaient changer les rideaux de leur chambre : ils s'étaient installés. »

Marie-Claire Carof, directrice du Village d'Enfants de Boissettes.

avec les éducatrices/eurs familiaux, le référent de l'ASE, le représentant de l'ancien lieu d'accueil de l'enfant : l'objectif est de recueillir tous les éléments de compréhension possibles sur la situation et l'histoire de la famille, en particulier de la fratrie. Puis les enfants viennent visiter l'établissement avec leurs parents et rencontrent le personnel. Ensuite, un planning d'accueil est établi : les enfants vont revenir à l'occasion d'un goûter.

La semaine suivante, ils viendront déjeuner dans leur future maison et, la troisième fois, ils y dîneront et passeront la nuit, avant de s'installer complètement. Cependant, certaines situations ne permettent pas de proposer ce schéma. « *L'été dernier, nous avons accueilli deux sœurs qui sont venues une première fois en visite avec leur mère, juste avant de partir en vacances. À leur retour, la veille de la rentrée scolaire, elles se sont installées* », remarque Marie-Claire Carof.

DES ENFANTS ATTENDUS

Les directeurs des Villages demandent aux professionnels que les enfants soient attendus, c'est-à-dire que les éducateurs soient disponibles, fassent preuve de petites attentions (achat d'une nouvelle literie, cadeau de bienvenue, etc.) et de bienveillance. Un temps d'observation et d'écoute est nécessaire pour apprendre à connaître chaque enfant et pouvoir élaborer par la suite un projet personnalisé. L'organisation dans les Villages permet aux enfants d'arriver en douceur : les maisons accueillent des petits groupes de 5 ou 6. La visite du Village avec les parents est aussi

un enjeu fort : certains parents sont hostiles au placement, ils ont en tête l'image des foyers d'accueil. Ils se détendent lorsqu'ils découvrent le Village, ce qui facilite par la suite l'adaptation des enfants.

ACCEPTER LA SITUATION

« *Justine s'est très bien adaptée*, précise Françoise Lefèvre. *Elle a tout de suite fait confiance.* » D'autres auront besoin de plus de temps, un mois, voire plusieurs : cela dépend de leur histoire, du travail réalisé en amont, de leur cheminement personnel. Par ailleurs, des enfants peuvent porter une grande culpabilité : est-ce trahir ses parents que d'apprécier le Village et ses éducateurs ?

Parfois aussi, ils ne comprennent pas pourquoi ils sont là : ils s'inquiètent pour leurs parents et veulent rentrer chez eux. Les professionnels du Village, éducateurs familiaux et psychologues, vont les aider à accepter la situation afin qu'ils puissent se poser. « *Nous savons que les enfants qui arrivent sont ici pour une longue durée. Il s'agit donc de les stabiliser, et nous disposons d'une palette de moyens : psychologues, soutien scolaire, art thérapie... Pour autant, certains enfants ne s'installeront jamais. Mais ils auront bénéficié du cadre de l'établissement : s'ils ne prennent que ça, c'est déjà beaucoup. Nous devons rester attentifs et créatifs, en fonction de l'expression de leurs besoins* », conclut Marie-Claire Carof.



« La famille est l'endroit d'où il faut partir pour se trouver. »

Jon Baeur, écrivain cité par François Bruzulier, chef de service au Village d'Enfants d'Amboise.

— Un enfant a besoin de six mois à un an pour prendre ses marques dans un Village. L'environnement et l'entourage des professionnels jouent un rôle prépondérant pendant cette phase d'adaptation.

FRANÇOISE LEFEVRE,
ÉDUCATRICE FAMILIALE
AU VILLAGE DE CESSON

CESSON
(77)

« L'important est de stabiliser les enfants »

« En règle générale, soit le foyer de Clairefontaine, soit le département nous proposent d'accueillir des enfants. Nous étudions chaque situation afin de connaître leur parcours et nous vérifions que la composition des maisons est adaptée à la nouvelle fratrie.

Les enfants viennent toujours un après-midi en observation, le mercredi ou le samedi, accompagnés, à la première visite, de leurs parents. Ils sont accueillis dans la maison qu'ils vont occuper. Ils peuvent ainsi prendre connaissance des lieux et rencontrer les enfants avec lesquels ils partageront leur quotidien. Quand c'est possible, les enfants reviennent une semaine plus tard pour rester une journée complète au Village.

Parfois, à la demande des nouveaux arrivants, nous organisons des déjeuners avec leurs anciens éducateurs. Nous leur montrons qu'on ne coupe pas les liens. Nous estimons qu'un enfant est vraiment installé au bout d'un an. Nous travaillons aussi avec les parents, ce qui facilite l'adaptation.

Il y a une chose qui m'impressionne, à chaque fois : c'est la cohabitation des enfants avec différentes fratries. Avec le temps, il se passe quelque chose entre eux, ils créent des liens. Ils ont beaucoup plus de ressources qu'on ne le croit. »

Soigner l'accueil pour faciliter l'adaptation

FRANÇOIS BRUZULIER,
CHEF DE SERVICE AU VILLAGE D'ENFANTS
D'AMBOISE

AMBOISE
(37)

« Nous ne pouvons travailler sans la famille »



« Au début, les parents sont inquiets : ils se demandent dans quel établissement leurs enfants vont être placés, où ils vont habiter... »

Au Village d'Amboise, nous avons une procédure d'accueil bien établie : les enfants arrivent le plus souvent avec le référent de l'Aide sociale à l'enfance et leurs parents.

Nous débutons la rencontre par la visite du Village. Nous parlons de tout et de rien, afin de créer un lien avec eux. Les parents sont toujours tendus, et les enfants, inquiets. Lorsque nous arrivons à la ferme pédagogique dans le haut du Village, les enfants lâchent la main de leurs parents pour courir voir les moutons. Nous sentons alors les parents se détendre, et nous pouvons commencer à parler du travail que nous allons accomplir avec eux. Replacer les parents dans leur rôle de parent, c'est reconnaître leur statut, avec leurs difficultés.

Le placement est difficile, et notre souhait est de le rendre le plus acceptable possible. Car la place de ces enfants n'est pas ici. Mais nous faisons en sorte qu'ils puissent, un temps, poser leur valise. Pour certains, cela va rester difficile pendant toute la durée du placement.

Autre point important : nous devons faire en sorte qu'il n'y ait pas de compétition entre les éducateurs familiaux et les parents. Nous demandons comment cela se passe à la maison, et nous essayons de réduire les écarts entre la vie chez eux et la vie au Village : c'est la coéducation.

Certains parents ont changé leurs habitudes, à la suite de notre travail. Par exemple, ils se sont mis à lire des histoires à leurs enfants au moment du coucher, comme le faisait l'éducatrice familiale. »

MARIE PARNEIX,
PSYCHOLOGUE AU VILLAGE D'ENFANTS
DE BALLANCOURT (ESSONNE)

BALLANCOURT
(91)

« Nous privilégions une intégration progressive »



« Nous préparons les enfants en les accueillant d'abord pour une demi-journée minimum. La chambre est préparée avant ou avec l'enfant pour qu'il puisse se projeter. Les éducateurs ont pris soin de lui fournir une nouvelle parure de lit, des peluches ou des jouets, afin qu'il se sente attendu. Nous prenons du temps pour que l'enfant puisse se repérer avant son arrivée. »

Nous accueillons aussi les parents pour leur expliquer comment nous allons travailler avec eux et avec leurs enfants. Ce sont des moments importants pour améliorer notre connaissance de la famille, de la personnalité de l'enfant, de ses habitudes de vie et des aspects culturels et religieux qui l'entourent. Le jour de l'accueil, j'observe. Je laisse aux enfants le temps d'arriver et de faire connaissance avec les différentes personnes qui les entourent. Lorsqu'ils se sont appropriés les lieux, je les reçois dans mon bureau : je leur explique ma fonction, leur précisant qu'ils peuvent bénéficier d'un espace de parole. Nous accompagnons l'enfant dans son cheminement et la compréhension des raisons de son placement, tout en restant vigilants et en respectant ses mécanismes de défense. Par exemple, nous venons d'accueillir deux enfants de 4 et 5 ans dont le langage n'est pas adapté à leur âge. Ces enfants ont baigné dans ce mode de relation depuis qu'ils sont bébés. Le travail de l'équipe va être de les aider à expérimenter une prise de plaisir à communiquer autrement. Mais il va leur falloir du temps avant d'intégrer une autre relation, et les éducateurs doivent aussi accepter ce temps, nécessaire à ces enfants pour qu'ils puissent mieux s'exprimer. Sinon, nous risquons de trop leur en demander. L'adaptation est un moment qui mobilise beaucoup les enfants : un enfant qui réagit à ce temps de transition, c'est plutôt légitime et sain. »

Service de Suite Favoriser l'autonomie des jeunes

— Créé en septembre 2013 au sein de la direction éducative, le Service de Suite⁽¹⁾ d'ACTION ENFANCE montre bien que chaque jeune a compté pour la Fondation et qu'il peut toujours compter sur elle, au-delà du placement. Près de deux ans après sa création, un premier bilan confirme la pertinence du projet.

→ « Vous avez été nos enfants, et vous l'êtes toujours », disait Suzanne Masson, fondatrice du Mouvement pour les Villages d'Enfants. Historiquement, la Fondation a toujours aidé les anciens de façon spontanée au nom du lien qui la relie aux enfants accueillis. Beaucoup d'anciens comptent sur elle. « Il arrive aujourd'hui que des adultes âgés de 50 ou 60 ans nous contactent pour retrouver leur dossier ou demander de l'aide, explique Étienne Lucas, responsable du Service de Suite d'ACTION ENFANCE. Par exemple, une femme de 54 ans nous a sollicités pour l'achat d'une voiture. L'abbé Descamps lui avait dit que la Fondation serait toujours là pour elle. Dans le cadre du Service de Suite, nous lui avons fait un prêt d'honneur. »

TÉMOIGNAGE

AMINA, 26 ANS, RESPONSABLE GESTION
PÉRISCOLAIRE EN MATERNELLE ET
EN ÉLÉMENTAIRE À GRIGNY (ESSONNE).

« Concrétiser des projets dont les retombées sont positives »

« Il y a un peu plus d'un an, je devais passer le BPJEPS⁽¹⁾, mais je ne pouvais pas le financer. Une éducatrice qui connaissait mon parcours à la Fondation, m'a parlé du Service de Suite. J'ai monté un dossier expliquant le contenu de ma formation et mes motivations. Le Service de Suite l'a accepté. Le montant total de la formation s'élevait à 4900 euros. 1000 euros ont été pris en charge par le Conseil général, et le reste par le Service de Suite. Concentrée sur un an, la formation a été intense, et j'ai beaucoup apprécié le soutien humain apporté pendant cette période, et encore maintenant, par le Service de Suite. Grâce à lui, je suis aujourd'hui en poste. Dès que ma situation professionnelle sera stabilisée, je tiens à rembourser une partie du montant prêté. »

(1) Brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport.



UNE MAIN TENDUE VERS LES PLUS FRAGILES

Depuis septembre 2013, le Service de Suite officialise et structure ce que faisait déjà la Fondation : garder une main tendue pour les jeunes, aujourd'hui majeurs, qui en ont besoin. Tous les jeunes accueillis à la Fondation, quelles que soient la durée du placement et les raisons de leur départ, peuvent faire appel à lui. La cible prioritaire reste les 18-25 ans, tranche d'âge pleinement concernée par l'accès à l'autonomie et l'indépendance... Mais tous les adultes, anciens de la Fondation, peuvent solliciter le Service de Suite.

« Dans un premier temps, nous avons informé les jeunes de l'existence du dispositif, ceux toujours présents dans nos structures et dont la majorité approche, mais aussi les anciens, reprend Étienne Lucas. Il s'agissait d'expliquer les missions du Service de Suite : être disponible et recevoir les demandes d'aide des jeunes, que ce soit pour le financement du permis de conduire, une aide au logement, le suivi d'un dossier administratif, mais aussi, et surtout, pour les conseiller, éviter l'isolement et leur montrer qu'ils comptent pour nous. »

RESTER AU CONTACT DE LA RÉALITÉ

En dix-huit mois d'existence, le Service de Suite a suivi 35 jeunes. Une seule demande n'a pas été honorée : « Une jeune femme souhaitait qu'on l'aide à financer un véhicule pour faciliter sa recherche de stage, explique Étienne Lucas. N'ayant aucune garantie d'un contrat d'embauche, et surtout aucun revenu, nous lui avons répondu que sa priorité était de trouver son stage. Nous devons aussi aider les jeunes à rester dans la réalité. » Pour cet autre jeune disposant d'une voiture mais ne pouvant plus assurer son entretien, le Service



AUTONOMIE

La marche à suivre

Le Service de Suite a aussi pour rôle d'organiser la sortie des jeunes, afin de les préparer à l'autonomie.

Dans ce but, un guide *Autonomie, mode d'emploi* de 60 pages a été réalisé. Il inventorie toutes les démarches à suivre en matière de logement, dans les situations d'urgence, pour les demandes de carte Vitale... Véritable couteau suisse, ce guide est destiné aussi bien aux éducateurs qu'aux jeunes qui vont sortir du dispositif de la Protection de l'Enfance. Un format numérique est également disponible.

« Les anciens enfants accueillis ont un vrai sentiment d'appartenance à la Fondation. »

Étienne Lucas, responsable du Service de Suite



de Suite a apporté une aide financière : en échange, le jeune s'est engagé à revendre sa voiture s'il était encore à découvert. « Nous répondons aux demandes de façon constructive en aidant les jeunes à hiérarchiser leurs projets et en les accompagnant », poursuit-il.

UN FINANCEMENT SUR LES FONDS PRIVÉS

Aujourd'hui, le Service de Suite compte un responsable et une équipe de quatre éducateurs répartis sur le territoire de la Fondation (Essonne, Seine-et-Marne, est et ouest de la France)⁽¹⁾. La première année, le Service de Suite a fonctionné avec un budget de 100 000 euros. Pour 2015, il s'élève à 150 000 euros. Trois comités ont lieu chaque trimestre, à l'issue desquels l'attribution des aides et leur montant sont décidés. Ces comités sont présidés par un administrateur de la Fondation, garant de l'utilisation des fonds propres d'ACTION ENFANCE. « Le Service de Suite est intégralement financé sur les fonds privés de la Fondation, donc par les dons, précise Étienne Lucas. Pour être autonomes, et dans une logique d'insertion, nous développons des partenariats avec des entreprises ou des associations, afin de bénéficier d'un réseau de ressources pour les jeunes. »

PALLIER LA SOLITUDE

Les jeunes qui quittent la Fondation ont désormais connaissance de l'existence du Service de Suite. 70% des aides sont consacrées au logement et au quotidien. Les jeunes qui prennent leur envol doivent avant tout assurer leurs besoins primaires pour pouvoir se projeter. « Une jeune SDF de 30 ans est revenue vers nous, raconte Étienne Lucas. Le Service de Suite a décidé

de financer un studio à Évry, le temps qu'elle se reconstruise. L'enjeu est de sécuriser sa situation actuelle, afin qu'elle puisse trouver du travail et se projeter à nouveau. Aujourd'hui, elle s'apprête à signer un CDI. »

Ces jeunes n'ont personne vers qui se tourner lorsqu'ils ont des questions. Leur solitude est réelle. « En dix-huit mois d'existence, j'ai pu juger de la pertinence du Service de Suite : il répond à des besoins extrêmement concrets », conclut Étienne Lucas.

(1) Voir le dossier de *Grandir* n° 79 - Septembre 2013.
(2) Ces éducateurs consacrent 20 % de leur temps de travail à l'activité du Service de Suite.

TÉMOIGNAGE

YASSINE, 19 ANS, EN 2^e ANNÉE D'ÉCOLE D'INGÉNIEUR À AMIENS (SOMME)

« Je bénéficie d'une aide malgré une rupture de 5 ans »

« Je viens du Village d'Enfants de Soissons, où je suis resté trois ans. Je l'ai quitté à 14 ans. C'est un ami du Village qui m'a parlé du Service de Suite, lorsque j'ai eu besoin de financer mes études d'ingénieur. J'avais quitté la Fondation depuis cinq ans mais ils ont accepté de m'aider. Une allocation de 300 euros par mois, pendant dix mois, m'a été accordée. Le Service de Suite a également financé le week-end d'intégration organisé par l'école au début de l'année scolaire. Cette aide me permet de me concentrer sur mes études. Je bénéficie aussi d'un soutien humain grâce à Jennifer, l'éducatrice responsable du Service de Suite à Soissons, avec laquelle je peux parler. »

S'ouvrir sur l'extérieur

— En troisième année de formation de jeune sapeur-pompier, Aurélie, 17 ans, est parvenue à s'affranchir de l'influence de son père, grâce à un travail sur elle-même et à l'aide de ses éducateurs.

Lorsque Aurélie arrive au Village, en 2008 avec sa sœur jumelle et son grand frère, elle est âgée de 10 ans.

À l'adolescence, Aurélie est une enfant angoissée. Pour compenser, elle multiplie les activités. Elle pratique l'athlétisme, notamment le saut à la perche, une discipline où elle a atteint un bon niveau. Mais elle est à la recherche de performances pour échapper au stress et aux angoisses. Elle est également engagée dans la vie du Village, où elle est élue par les enfants déléguée du conseil de vie sociale. C'est une jeune fille qui aime prendre soin des autres et n'hésite pas à donner de son temps, s'oubliant parfois elle-même. « Pour l'aider à se recentrer, l'un des objectifs de travail, en 2011, était de l'ouvrir sur le monde extérieur, explique l'une de ses éducatrices familiales. Elle entend alors parler des jeunes sapeurs-pompiers au collège. Elle est immédiatement intéressée, et nous l'avons accompagnée, car Aurélie a besoin d'être rassurée, soutenue et de se sentir en sécurité. »

L'ESPRIT D'ÉQUIPE POUR GRANDIR...

Aurélie est aujourd'hui en troisième année de formation de sapeurs-pompiers et a validé tous ses modules. Dans un an, elle pourra être sapeur-pompier volontaire. La formation lui a permis de s'ouvrir aux autres et d'améliorer son hygiène de vie (adapter ses heures de sommeil, manger équilibré, prendre soin d'elle...). Aujourd'hui, elle s'écoute et arrive à concilier ses nombreuses activités. « Les jeunes sapeurs-pompiers lui ont appris à s'organiser et à gérer ses priorités. Par ailleurs, l'esprit d'équipe et la rigueur imposée par une brigade l'ont aidée à grandir. »

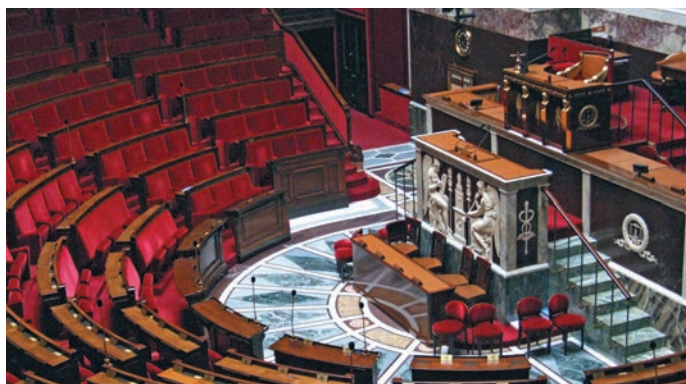
... ET SE PROJETER

Grâce au soutien de l'équipe pédagogique, Aurélie a pris confiance en elle malgré le conflit de loyauté avec sa famille.

« En sept ans de vie passée au Village, Aurélie mesure, tous les jours davantage que toute l'aide dont elle a bénéficié, elle ne l'aurait sans doute pas connue avec ses parents. »



Aujourd'hui, Aurélie a bien compris l'importance des études. Elle sait qu'elle doit tout donner l'année prochaine car après, elle quitte le Village. En bac pro Relation Clientèle, elle souhaiterait travailler à l'étranger. Son projet : intégrer un BTS lié au commerce et, pourquoi pas, une classe européenne.



« Nous nous sentons responsables de ces enfants : ils peuvent compter sur nous. »

Marc Chabant, Directeur de l'action éducative et du développement d'ACTION ENFANCE



LÉGISLATION

Une proposition de loi pour renforcer la protection de l'enfant

— Dans le but de renforcer et d'améliorer la loi réformant la protection de l'enfance du 5 mars 2007, le Sénat, puis l'Assemblée nationale le 12 mai dernier, ont adopté une proposition de loi visant notamment à offrir une vie plus stable aux enfants placés auprès de l'Aide sociale à l'enfance (ASE). Explications avec Marc Chabant, directeur éducatif.

→ Sur quels éléments majeurs porte la proposition de loi votée le 12 mai dernier en première lecture par les parlementaires ?

Marc Chabant : Ce texte poursuit trois grands objectifs, autour desquels il est structuré :

1 – Redéfinir les missions de l'ASE pour bien replacer la protection et le développement de l'enfant au cœur de l'action publique en la matière, et améliorer la gouvernance nationale et locale de la Protection de l'Enfance. Aujourd'hui, chaque département met en œuvre sa propre politique. Il s'agit donc d'harmoniser les pratiques en créant un Conseil national de Protection de l'Enfance.

2 – Sécuriser l'enfant protégé, notamment en veillant à stabiliser son parcours de placement et en précisant les modalités d'élaboration des Projets pour l'Enfant (PPE). Cet outil existe déjà mais est peu utilisé. La loi devrait lui redonner du souffle en mettant autour de la table, lors de la rédaction du PPE, l'ASE, les parents et les professionnels des établissements ayant la charge du placement.

3 – Réfléchir au statut de l'enfant placé sur le long terme quand il n'y a pas, ou peu, de perspectives de retour en famille (possibilité, par exemple, de déléguer l'autorité parentale avec une option d'adoption).

Quelle est aujourd'hui la position d'ACTION ENFANCE vis-à-vis de cette proposition de loi ?

M.C. : Nous avons rencontré plusieurs élus et membres de l'administration pour contribuer, à notre échelle à améliorer et préciser le texte avant son examen au Sénat puis à l'Assemblée nationale. Nous avons soutenu fortement la création d'un Conseil national de la Protection de l'Enfance, et le recentrage des missions de l'ASE. Par ailleurs, nous militons pour la reconnaissance des situations de placements longs. Pour environ 30 % des enfants placés en France, nous savons qu'il y a peu ou pas de perspective de retour en famille, et que leur placement ne sera pas provisoire. Or, l'accompagnement à mettre en œuvre est différent si l'enfant est placé pour six mois ou pour sept à dix ans et la Loi du 5 mars 2007 n'offrait pas un cadre adéquat à cet accompagnement spécifique. L'actuelle proposition de Loi représente une évolution positive dans ce sens : l'importance du Projet pour l'Enfant est réaffirmée et les établissements comme les nôtres pourront véritablement contribuer à son élaboration, les notions de stabilité de parcours et de maintien des liens d'attachement sont inscrits comme des objectifs à poursuivre. Des dispositions permettant de mieux accompagner les jeunes vers l'autonomie en sortie de placement ont également été validées. Si ce texte est adopté en seconde lecture, il faudra ensuite suivre de près la publication des nombreux décrets d'application qui conditionnent sa mise en œuvre effective.

la Fondation et vous_

L'ACTUALITÉ DES DONNÉS ET DES PARTENARIATS

Hommage à Jacqueline Roisin



Jacqueline Roisin était la première « mère de famille » qui seconda au quotidien Suzanne Masson dans sa maison de Levallois, en 1943. Cette jeune femme a tout juste 18 ans lorsqu'elle rencontre la « grande famille de Levallois » qui, durant quinze années avant la fondation du Mouvement pour les Villages d'Enfants en 1958, comptera 27 enfants, jusqu'à 17 en même temps. Jacqueline les accompagnera d'une fidélité sans failles. Dans les bons comme dans les mauvais jours. Au terme d'une vie entière tournée vers les autres, Jacqueline Roisin nous a quittés, le 3 mai 2015, à l'âge de 89 ans.

Léon de Bruxelles Un partenaire très actif

Partenaire depuis 8 ans d'ACTION ENFANCE, la chaîne de restaurants Léon de Bruxelles s'est engagée à soutenir la campagne de notoriété 2015 de la Fondation (voir page 3). Comment ? Le dispositif Internet est relayé auprès de son fichier de 130 000 clients.

Parallèlement, les formations et embauches en stage se poursuivent :

- la directrice du restaurant Léon de Chambray-lès-Tours a pris en stage de formation aux métiers de la restauration un étudiant du Relais Jeunes Touraine d'Amboise ;
- le restaurant Léon de Melun s'apprête à accueillir une jeune étudiante en CAP de restauration du Village d'Enfants de Boissettes.



Tournoi des 6 stations

Du 16 au 22 février derniers, le Tournoi des 6 stations a eu lieu dans les stations de sports d'hiver de Savoie et de Haute-Savoie. Pour la 3^e année consécutive, ACTION ENFANCE fait partie des deux causes soutenues par ce tournoi de rugby itinérant sur neige où 14 joueurs ont disputé des matchs dans 6 stations. La famille Lièremont, Marc et ses enfants, ses frères Matthieu et François, ont remporté une nouvelle fois la compétition sous les couleurs de la station des Ménuires. Cette dernière a décidé d'offrir 30 séjours d'une semaine, hébergement et activités incluses, à 25 enfants et 5 accompagnateurs d'ACTION ENFANCE.



Essilor équipe les Villages

L'équipement gracieux en lunettes, montures et verres, des enfants des Villages de la Fondation rencontre un succès croissant.

Les Villages de Villabé, Amilly, Bar-le-Duc, Bréviandes, Cesson et Boissettes ont déjà profité de cette opportunité exceptionnelle : les enfants ont en effet bénéficié d'un équipement de grande qualité – verres haute technologie, montures de marque –, ce qui a permis aux Villages de réaliser des économies importantes dans leur budget.



21^e ovalie de l'École polytechnique Lassale à Beauvais

Le tournoi international de rugby interuniversités européennes s'est déroulé du 7 au 9 mai derniers. Cette année, l'événement sportif a retenu ACTION ENFANCE parmi les trois grandes causes à soutenir. Pas moins de 3 500 participants se sont réunis à cette occasion. Marc Lièremont, parrain d'ACTION ENFANCE depuis 2004, également parrain de ce tournoi de rugby, était présent pour la Fondation.

ACTION ENFANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Président : Pierre Lecomte
Vice-présidente : Catherine Boiteux-Pelletier
Secrétaire : Anne Floquet
Trésorier : Bruno de Charentenay

ADMINISTRATEURS

Claire Carbonaro-Martin, Bruno Giraud, Aude Guillemain, Béatrice Kressmann, Jean-Xavier Lalo, Michel Marchais, Bernard Pottier, Bruno Rime.

COMMISSAIRE DU GOUVERNEMENT

Claire Trouvé

COMITÉ D'HONNEUR

Claude Bébéar,
François Cailleteau,
Mireille Chalvon,
Gérard de Chaunac-Lanzac,
Jean-Pierre Lemerle,
Catherine Paley-Vincent.

Suzanne Masson :
fondatrice d'ACTION ENFANCE-
Fondation Mouvement pour les Villages d'Enfants
Bernard Descamps :
cofondateur

28, rue de Lisbonne – 75008 Paris
Tél. : 01 53 89 12 34 – Fax : 01 53 89 12 35
CCP 17115-61 Y Paris – www.actionenfance.org



ACTION ENFANCE est membre du Comité de la Charte du don en confiance : www.comitecharte.org

MISSIONS EXTÉRIEURES

Sénégal

Des nouvelles de nos boursiers



Le soutien d'ACTION ENFANCE apporté au Sénégal concerne 40 familles regroupant 150 enfants dans 3 villes de Casamance et 43 étudiants à Ziguinchor et Dakar. Des correspondants, 1 ancien directeur de Village d'Enfants et 2 administrateurs de la Fondation, rencontrent 2 fois par an les familles et les 4 référents, qui assurent sur place la bonne destination des fonds alloués, s'élevant en 2015 à 120 K€.

De Salvador, 24 ans

Mes chers amis,

Je me porte bien et j'ai un emploi, maintenant. Grâce au Master 1 obtenu en informatique, je travaille avec un informaticien de Ziguinchor. Nous configurons des routeurs ou des serveurs dans de grandes entreprises.

Mon salaire s'élève à 150 000 francs CFA par mois pour le moment. Avec cette somme, j'aide mes grandes sœurs et mes frères.*

J'envisage de faire un master 2 par la suite.

Merci et à bientôt.

**230 € par mois*

De Amossi, 25 ans

Ce mail, juste pour vous dire que je viens de terminer ma deuxième année de master (Aménagement, Décentralisation et Développement territorial), depuis la fin du mois d'octobre dernier. Actuellement, je rédige mon mémoire de fin d'études. Je ne peux parler d'autre chose sans vous dire merci de m'avoir soutenu financièrement et moralement depuis le début de ma formation en novembre 2009. Sans vous, je ne sais pas ce que j'allais devenir.

En revanche, je suis très conscient que le plus dur reste à venir, trouver un travail, ce qui est très difficile au Sénégal. Mais je sais que j'en trouverai car je suis dans un secteur qui n'est pas aussi saturé que les autres. Encore une fois, je remercie grandement, du fond de mon cœur, tous les membres de la Fondation ACTION ENFANCE.

De Thomas, 25 ans

Bonjour !

Tout en espérant que ma lettre vous trouvera en forme comme nous le souhaitons, nous vous remercions des actes que vous accomplissez pour nous et je parle au nom des jeunes de la région de Ziguinchor. Une joie ne peut être manifestée que par des remerciements de notre côté, car grâce à vous, mon rêve d'entreprendre est en cours de réalisation. En effet, je suis pour le moment en poste dans un cabinet d'étude partenaire avec l'État du Sénégal au sud de mon pays, et je suis le responsable départemental du bureau de Bignona. Tout cela grâce à vous (M. Lebars, M. Rime, M. Giraud et Marc, sans oublier les autres personnes de votre Fondation qui œuvrent pour nous et dont je ne connais pas les noms).

S'il vous plaît, pouvez-vous transmettre ce message à l'ensemble de la Fondation ACTION ENFANCE ? Merci ! Cordialement.

Financé grâce
à vos dons



TRANSMETTRE

Participer à la construction des futurs Villages



Le 15 mars dernier, une table ronde réunissant nos fidèles donateurs s'est déroulée au siège d'ACTION ENFANCE à Paris.

Ce moment convivial a permis de nous retrouver pour une présentation du spot télévisé, avant que celui-ci ne sorte sur les écrans, ainsi que des plans des futurs Villages en construction aujourd'hui, à savoir :

- Écuelles en Seine-et-Marne, futur Village qui viendra en remplacement de celui de Boissettes, devenu trop vétuste et trop coûteux à mettre aux normes. Les enfants et les équipes du Village de Boissettes emménageront ainsi dans un Village tout neuf, à la rentrée scolaire 2016 ;
- Monts-sur-Guesnes, au sud de Loudun, le 11^e Village d'Enfants d'ACTION ENFANCE, qui verra le jour également avant l'été 2016.

Une des nouveautés des plans de ces Villages d'Enfants nouvelle facture réside en deux maisons accolées, réunies en leur centre par un patio vitré permettant un espace lumineux d'échange, de retrouvailles et de surveillance mutualisée si une des éducatrices familiales devait momentanément s'absenter.

Cette présentation très concrète des plans de nos futurs Villages, encore en chantier, a suscité un vif engouement qui s'est traduit par de belles promesses de dons.

Merci à tous nos généreux donateurs de soutenir ces chantiers qui permettront à de nombreux frères et sœurs de vivre leur enfance dans les conditions les plus sereines et confortables possible pour eux.

VOUS AVEZ BESOIN D'UN CONSEIL SUR LES LEGS, DONATIONS ET ASSURANCES-VIE

N'hésitez pas à me contacter

- Par courrier : ACTION ENFANCE - Véronique Imbault
28, rue de Lisbonne, 75008 Paris
- Par téléphone : 01 53 89 12 44
- Par mail : veronique.imbault@actionenfance.org

Demandez notre brochure

« Legs, donations, assurances-vie »
et notre lettre d'information « Merci ».



Véronique Imbault

Diplômée notaire, responsable des donations, legs et assurances-vie.

BOISSETTES ET CESSON (77)

Une année de théâtre d'improvisation

De 2013 à 2014, des enfants de Boissettes et de Cesson se sont retrouvés, chaque mercredi après-midi, avec Ingrid Gasparini, comédienne, pour participer à un atelier de match d'improvisation. Ce projet, au-delà de donner l'occasion de découvrir le théâtre d'improvisation, et donc d'ouvrir l'horizon culturel des enfants, avait également



comme objectif de montrer l'importance des activités en équipe et de permettre à chacun de trouver sa place dans un groupe. Enfin, s'il s'agissait bien sûr d'un temps de partage dans la bonne humeur, il n'en restait pas moins un lieu d'apprentissage : de règles communes, de nouveaux codes de langage, de concentration, d'écoute, de respect, d'expression corporelle... La réunion des enfants des deux Villages, aux côtés des éducateurs qui se sont engagés dans le projet, a également été intéressante.

Les ateliers avaient lieu alternativement à Boissettes et à Cesson. Ces changements de lieu ont agi positivement sur la dynamique du groupe. Les ateliers ont donné lieu à un spectacle en fin d'année, dans lequel chaque enfant a pu improviser.

Des résultats positifs

Bilan : les enfants ont appris à se connaître, voire à nouer des liens, et les apprentissages individuels au cours des ateliers sont effectifs. Chaque enfant, à son rythme, a profité de ces ateliers pour se dépasser, et tous ont participé au spectacle de fin d'année.

Merci aux éducateurs qui se sont investis toute l'année dans ce projet, non sans difficultés parfois, tant les contraintes organisationnelles deviennent vite un frein dans nos établissements ! Merci aussi à Ingrid Gasparini qui a su s'adapter aux difficultés, mais qui n'a jamais fléchi ! Elle a mis son professionnalisme au service des enfants qui ont bénéficié d'une expérience riche et positive. Merci, enfin, aux donateurs qui, par leur générosité, ont permis la réalisation de ce projet. Les contraintes d'organisation, renforcées cette année par la mise en place du nouveau rythme scolaire, ont empêché cette année de reconduire ce projet. Toutefois, il est envisagé de le proposer pendant les vacances scolaires, bien sûr toujours avec Cesson.

MARIE-CLAIRE CAROF, DIRECTRICE DU VILLAGE D'ENFANTS DE BOISSETTES

(1) Grandir 81- mars 2014.

BAR-LE-DUC (55)

Atelier déco au Village d'Enfants

À l'initiative des éducateurs familiaux de la maison Danube du Village de Bar-le-Duc, un projet de rénovation a vu le jour, afin de rafraîchir les chambres. Associés au projet, les enfants ont pu s'approprier leur espace de vie et le personnaliser (décoration, agencement des meubles, choix des couleurs). Objectif : leur permettre de participer à un « travail », tout en obtenant une récompense ("tout travail mérite salaire").

C'est décidé, on s'y met !

Durant les vacances de printemps, petits et grands se sont alors lancés dans le projet afin de redonner de la couleur et de la vie à leur espace. Première étape : ranger, vider, trier les chambres des enfants. Deuxième étape : retirer la tapisserie. Et enfin, la joie de repeindre. Dès le départ, les enfants ont mis la main à la pâte et ceux d'autres maisons, intéressés par ce projet, sont venus prêter main forte. Un bel élan de solidarité s'est créé, et le résultat est coloré. Petits et grands sont ravis de leur nouvel environnement.

L'ÉQUIPE DE LA MAISON DANUBE

AMBOISE (37)

Animations autour de l'âne

Dans le cadre de sa formation d'éducatrice de jeunes enfants, une stagiaire a mis en place, tous les mercredis, un atelier à la Ferme du Village d'Enfants d'Amboise. Cette activité permet à un petit groupe d'enfants de se retrouver en compagnie des ânes. Pendant environ une heure et quart, deux groupes de trois enfants passent un petit moment avec l'animal. Aller le chercher dans son pré, le brosser, le balader, ou même monter sur son dos, ces moments privilégiés permettent à l'enfant de dépasser ses peurs, de faire confiance à l'animal et, par conséquent, à lui-même. Un lien se crée, et les enfants apprécient de prendre soin de l'âne, de le câliner, et lui parlent plus facilement qu'aux autres personnes. La séance se termine par un petit rituel : une visite de la ferme pédagogique pour aller voir les animaux et leur dire au revoir.



CLÉMENCE, STAGIAIRE ÉDUCATRICE DE JEUNES ENFANTS

POCÉ-SUR-CISSE (37)

Portes ouvertes aux lycéens

Seize élèves de la classe de CAPA SMR⁽¹⁾ du lycée professionnel agricole Danielle Mathiron de Thuré, accompagnés par trois professeurs et une animatrice, ont passé, en mars dernier, une journée avec des enfants âgés de 2 à 18 ans, du Village d'Enfants de Pocé-sur-Cisse. Les élèves souhaitaient découvrir le fonctionnement d'un Village d'Enfants, ainsi que le métier d'éducateur spécialisé. « *Toute la matinée, nous avons préparé en binôme un plat sucré et un plat salé, et des brochettes à base de 5 légumes pour le buffet du soir* », précise Amandine, une lycéenne. « *Nous avons eu la possibilité de déjeuner avec les éducateurs spécialisés à midi. Cela nous a permis de poser des questions sur leur métier* », raconte Océane, une autre élève. À 14 heures, les lycéens ont préparé la salle pour les activités avec les petits. « *Nous avons installé des nappes jaunes et rouges, ainsi que tout le matériel nécessaire pour l'activité maquillage, et déposé des bols de bonbons. Cette activité a été autant appréciée par les enfants que par les adultes* », reprend Océane.

Une rencontre mutuellement enrichissante

Les élèves ont partagé un repas avec les enfants. « *Un moment agréable, mais que de bruit !* », ajoute Amandine. En soirée, les élèves ont organisé un buffet et une soirée dansante pour les adolescents. « *Quelle ambiance autour du madison et des danses hip-hop !* », s'exclament Audrey et Zélia. Pour clore cette journée, les élèves de la classe de CAPA SMR ont distribué des jeux d'éveil et des jeux de société collectés dans leur lycée pour les répartir dans les différentes maisons du Village. « *Nous remercions le Conseil régional (pour le financement des transports), le lycée et l'exploitation du lycée (pour les compositions florales), ainsi que les élèves de la classe qui ont participé à des actions, comme la vente de bijoux, de crêpes ou de chocolats* », précise la classe de CAPA SMR. L'équipe de direction et tous les éducateurs du Village d'Enfants qui les ont accompagnés dans la réalisation de leur projet ont également été remerciés, ainsi que la Fondation ACTION ENFANCE qui les a hébergés au château de Pocé-sur-Cisse. Cette action collective a répondu aux objectifs du Village d'Enfants de s'ouvrir sur son environnement, afin de développer la citoyenneté des enfants accueillis, en leur permettant de se confronter à la vie extérieure.

MARIE CARREIRA, ÉDUCATRICE FAMILIALE

(1) Certificat d'aptitude professionnelle de service en milieu rural.



CESSON (77)

Opération sauvetage de crapauds

Depuis plusieurs années, quelques enfants du Village d'Enfants de Cesson sont sensibilisés à la migration des crapauds. Au printemps, les batraciens vont de la forêt aux étangs pour se reproduire. Bien souvent, ils doivent traverser une route, et beaucoup se font écraser. C'est pourquoi, tous les ans, à la tombée de la nuit, un groupe d'enfants se prépare pour sauver les crapauds. Habillés chaudement, équipés d'un gilet fluorescent, une lampe de poche dans une main et un sceau dans l'autre, ils partent joyeusement pour aider à la survie de ces petites bêtes. Surtout, ils sont contents de se retrouver à la lisière de la forêt. C'est une grande aventure pour une cause bien sympathique.

YVON TAUSSAC, CHEF DE SERVICE

MONTS-SUR-GUESNES (86)



Les travaux du futur Village d'Enfants de Monts-sur-Guesnes progressent : ils entrent dans la phase de terrassement et de fondations. L'ouverture du Village est prévue pour l'été 2016.

Ce geste d'amour peut changer sa vie, votre générosité aussi



Fondation reconnue d'utilité publique

Les Villages d'Enfants, en France.

Damien, 7 ans, et ses deux petites sœurs ont été séparés de leurs parents pour des raisons familiales graves. La Fondation **ACTION ENFANCE** les a accueillis, tous les trois, dans la même maison afin qu'ils grandissent ensemble, accompagnés par une éducatrice familiale, dans la durée et la stabilité. Plus de 700 frères et sœurs s'acheminent ainsi, jour après jour, vers leur autonomie dans nos Villages d'Enfants.

Léguer à la Fondation ACTION ENFANCE, c'est permettre d'accueillir et de protéger encore plus d'enfants en danger en France.

Véronique Imbault répond à vos questions sur les donations, legs et assurances-vie
01 53 89 12 44 | veronique.imbault@actionenfance.org

ACTION ENFANCE | Fondation reconnue d'utilité publique | 28, rue de Lisbonne 75008 Paris
www.actionenfance.org

Pour des raisons de confidentialité, nous avons changé le nom et la photo de l'enfant présenté dans cette annonce.

